



\*\*\*\*\*

**OBJET** tarification fuel pour le chauffage de l'église paroissiale

\*\*\*\*\*

Réf. 2017-08 -feuille 1/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Daniel AUDIBERT, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Thierry DUFOUR, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Laurence NIQUET, François FOSSOUX.

**Absent représenté** : Bénédicte VIVIAN (pouvoir à Marie-Noëlle MINARD)

**Absents** : Jean-Philippe TAVARES, Dominique BOUVET

**Secrétaire de séance** : Chantal MACQUET

*Nombre de conseillers en exercice* : 12

*Nombre de conseillers présents* : 9

*Nombre de conseillers ayant pris part au vote* : 10

Monsieur Daniel AUDBERT, rapporteur expose :

La Paroisse St Luc participe annuellement au coût du chauffage de l'église paroissiale de Nonglard. Il convient de fixer le prix de revente du fioul ainsi que le forfait annuel pour l'année 2016.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer ce prix à 0.60 € TTC le litre de fioul pour un forfait global de 500 litres, soit un montant total de 300 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adopter cette délibération.**

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



\*\*\*\*\*  
**OBJET** tarification fuel pour le chauffage de l'église paroissiale  
\*\*\*\*\*

Réf. 2017-08 - feuillet 2/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2017**

<b>NOM</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>BON POUR POUVOIR</b>
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 23/02/2017

Fait et délibéré le jour, mois  
Et an que dessus, le 28/02/2017  
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 01/03/2017

A Nonglard, le 28/02/2017  
Le Maire,  
Christophe GUITTON

**Acte télétransmis en Préfecture le 01/03/2017**